



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Communiqué de presse

Paris, le 7 juillet 2020

L'ÉPIDÉMIE SOUS L'ÉCLAIRAGE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Poursuivant [ses travaux sur l'épidémie de Covid-19](#), l'Office élargit la réflexion aux sciences humaines et sociales. Pierre Ouzoulias, sénateur (Hauts-de Seine – Communiste, républicain, citoyen et écologiste) présente deux notes consacrées aux contraintes imposées en France aux pratiques funéraires et culturelles, intitulées « [Crise du funéraire en situation de Covid-19 : mort collective et rituels funéraires bouleversés](#) » et « [Les cultes religieux face à l'épidémie de Covid-19](#) ».

La crise sanitaire et son corollaire, le confinement, ont conduit à une véritable « crise du funéraire ». Fortement exposé au risque, le secteur du funéraire, maillon essentiel de la chaîne sanitaire, a été largement ignoré, et face à une situation sans précédent les rituels funéraires ont été bouleversés. L'OPECST considère que le rôle du secteur funéraire dans la santé publique doit être à l'avenir mieux reconnu, et il propose l'organisation d'un hommage mémoriel national.

Réagissant avec pragmatisme, responsabilité et efficacité pour protéger la santé des fidèles, les cultes assurent une fonction majeure dans la réponse psychologique à la crise sanitaire, sous la forme d'un soutien moral et spirituel. À cet égard, l'OPECST recommande que l'État s'en tienne à une stricte laïcité, y compris en période troublée, en laissant les cultes assumer leurs propres responsabilités dans la mise en œuvre des mesures relatives à l'état d'urgence sanitaire.

Les deux notes sont accessibles sur les pages internet de l'OPECST sur les sites de [l'Assemblée nationale](#) et du [Sénat](#).

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques est présidé par Gérard Longuet, sénateur (Meuse – Les Républicains) ; son premier vice-président est Cédric Villani, député (Essonne – Écologie Démocratie Solidarité).

Pour tout renseignement, contacter :

presse@senat.fr – Tél. 01 42 34 25 13

opcest-contact@assemblee-nationale.fr – Tél. 01 40 63 26 86